



Service Cholet Animation Enfance

15 Avenue Kennedy - 49300 Cholet

Tel : 02.72.77.24.00

Mail : accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr

Projet Pédagogique des mercredis sur le Centre Nougatine

Année scolaire 2022-2023



« L'action de l'accueil de loisirs s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont la famille et l'école et autres lieux et temps de socialisation de l'enfant. »

NOUGATINE
2^{1/2} - 6 ANS

Centre Nougatine
Route de Toutlemonde
49340 Nuillé
Tel : 02.41.62.34.83

Sommaire

I – Préambule.

I-A : Pourquoi un projet PÉRISCOLAIRE ?

I-B : Contexte sanitaire de l'année 2022-2023.

II – Présentation du centre Maternel Nougatine

II-A : Coordonnées

II-B : Le public accueilli

II-C : L'équipe d'animation

II-D : Le plan des locaux et sens de circulation

III – Les intentions éducatives

III-A : Nos valeurs fortes

III-B : Les objectifs pédagogiques

IV – Dispositif du plan mercredi

V – Les temps de l'enfant.

LES TEMPS D'ACCUEIL

LES TEMPS CALMES

LES TEMPS LIBRES

LES TEMPS DE REPAS ET DE GOÛTER

LES TEMPS DE TRANSPORT

LES TEMPS D'ATELIERS

LES ACTIVITÉS PHYSIQUES et SPORTIVES

LES CHOIX D'ACTIVITÉS

VI – Évaluation du projet

I – Préambule .

A) Pourquoi un projet PERISCOLAIRE. ?

L "écriture de ce projet a pour volonté d'expliquer ce que l'équipe de direction accompagnée de son équipe pédagogique souhaite mettre en place pour l'accueil des enfants sur le centre nougatine durant l'année 2022-2023 sur les temps d'accueil des mercredis.

En effet ce projet est nommé volontairement projet périscolaire afin de définir tous nos objectifs et notre fonctionnement qui en découle, sur les périodes exclusivement des mercredis.

Il s'agit d'un temps d'accueil particulier qui s'inscrit dans la continuité des temps de l'enfant sur une semaine complète hors vacances scolaires.

Nous devons alors réfléchir cet accueil avec l'ensemble des partenaires qui interviennent dans la vie de l'enfant et prendre en compte bien évidemment l'environnement dans lequel celui-ci vit son quotidien.

De plus, le dispositif Plan mercredi (expliqué plus loin dans ce document) dans lequel s'est inscrit le service Cholet Animation Enfance permet de mettre en place des réelles animations de qualité sur ce temps exclusif du temps Périscolaire. C'est alors ce que nous développerons plus loin.

B) Contexte Sanitaire de cette année 2022-2023.

Notre pays a vécu une crise sanitaire majeure. Des mesures ont été prises afin de ralentir la propagation du virus. Cela a de nombreuses conséquences pour la population et notamment en matière d'accès aux loisirs éducatifs collectifs.

Cette année 2022-2023, nous serons soumis au protocole sanitaire Covid-9 déjà mis en place depuis le dernier protocole mis en place et diffusé en septembre 2022.

Celui-ci est allégé en comparaison des précédents, néanmoins certaines mesures sont maintenues, la Covid n'ayant pas disparu. L'organisation des groupes, les désinfections régulières... sont des points essentiels.

À savoir une répartition des enfants par tranche d'âge, en évitant le brassage des groupes entre eux...

Les Touchoos enfants nés en 2019-2020
Les Topmaliss enfants nés en 2018
Les Troklass enfants nés en 2017

Chaque tranche d'âge peut être divisée en deux ou trois sous groupes selon les effectifs.

Nettoyage et désinfection des locaux

Le protocole détaille des recommandations sanitaires qui devront être strictement respectées : nettoyage approfondi des locaux préalablement à l'ouverture, aération quotidienne, désinfection si possible des objets fréquemment touchés, lavage des mains...

Le port du masque

Il ne sera pas obligatoire pour les enfants âgés de moins de 6 ans, sauf lorsqu'un mineur présente des symptômes d'infection Covid-19 ; auquel cas, il est isolé, muni d'un masque, dans l'attente de ses responsables légaux.

II – Présentation du centre Nougatine

Au sein d'un espace naturel de 22 ha, entièrement clôturé et sécurisé, le site des noues est un véritable espace de détente aux portes de Cholet. Implanté en lisière de la forêt de Nuaillé et à proximité de la forêt de l'étang des noues, il offre de vastes prairies de jeux ainsi qu'un massif forestier privé. Le site abrite aussi la maison de la nature et sa ferme pédagogique, pour le plaisir des petits...et des grands.

Le centre offre des lieux de repos, de restauration et des espaces sanitaires adaptés, en complément des nombreuses salles d'activité.

De plus des bacs à sable et structures extérieures adaptés à chaque âge permettent aux enfants de s'épanouir pleinement dès que le beau temps est présent.

II-A) Coordonnées

Coordonnées du centre Nougatine.

Route de Toutlemonde.
49340 Nuaillé.
Tél : 02 41 62 34 83.

Coordonnées de Cholet Animation enfance.

15 Avenue Kennedy
49300 Cholet
Tél : 02 72 77 24 00

Mail : accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr

II-B) Le public accueilli

L'accueil de loisirs nougatine s'adresse aux enfants de Cholet et de sa région.

C'est un accueil collectif de mineurs maternel qui accueille les enfants de 2 ans ½ à 6 ans. Cependant, l'enfant devra être scolarisé pour pouvoir le fréquenter comme le prévoit la réglementation.

Le personnel d'animation est constitué d'agents territoriaux (titulaires et stagiaires) et de contractuels diplômés ou en phase de l'être.



II-C) L'équipe d'animation

Équipe permanente de base (qui peut être modifiée, ajustée, complétée, selon les effectifs...)

Direction :

Hélène Blanchard Defa

Groupe de Touchoos :

Karine Gelleray Bafd
Christine Barbarit Bafd en cours, CAP petite enfance.
Christine Manceau Non Diplômée.
Cindy Retailleau Educatrice spécialisée, Bafa
Katy Duret Bafa
Noémie Dubois Bafd



Groupe des Topmaliss :

Clémence Lehodey Bafa
Lilian Sireau En alternance Bpjeps
Emeline Chauviré Bafa
Sylvie Théard Bafd
Marie Ledaire Bafa
Caroline Liénart Dut carrières sociales

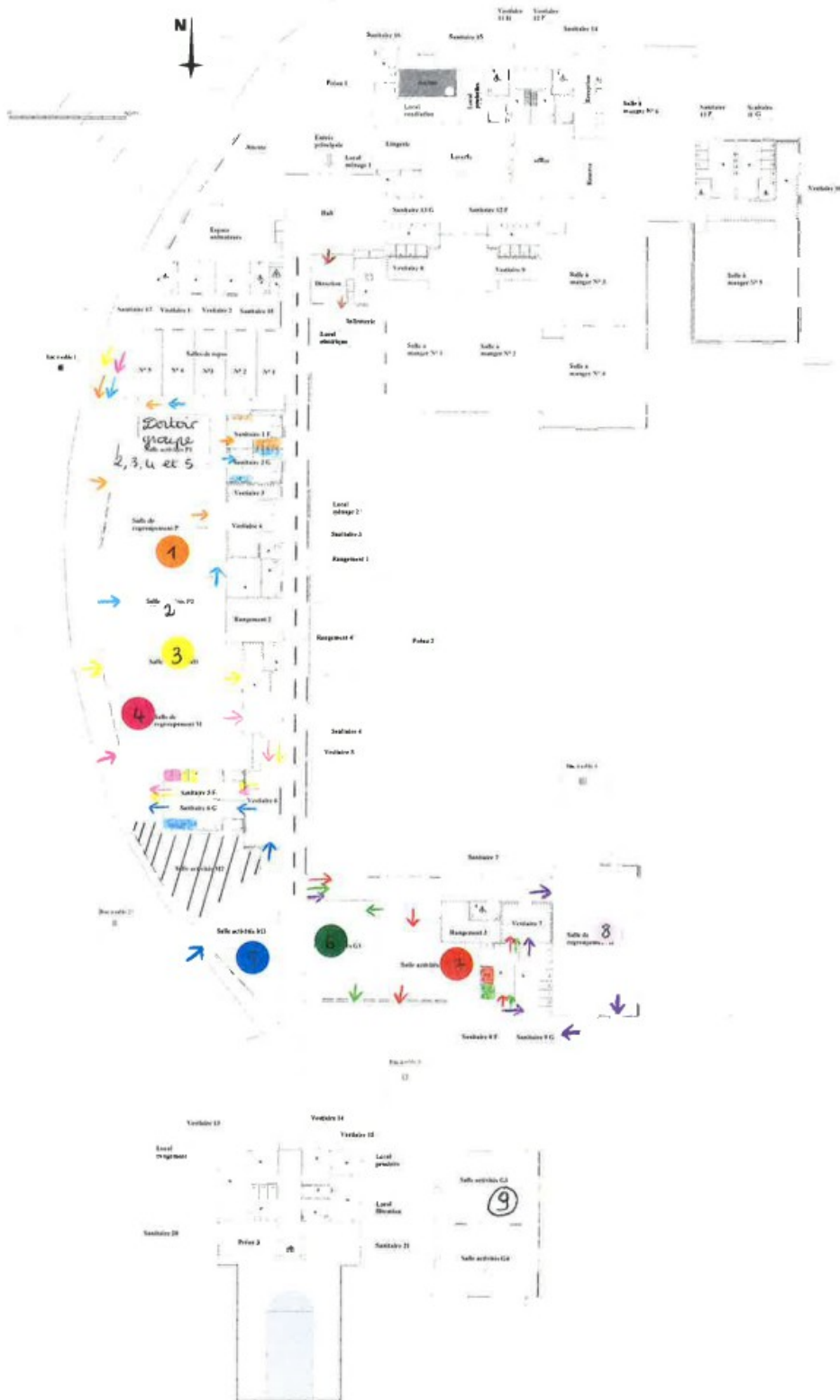
Groupe des Koolos :

Nolwenn Cholet Bafa
Laurence Poirier Bafa
Morgane Chauvin Bafa
Mathis Jeanne Bafa
Clément Thébaux.....Bafa
Clémence Poupard.....Bepjeps

+ Animateur pour les animations nature :
Eric Van Kalmthout BTS environnement

+ Animateur Sportif pour les initiations :
Didier Coutaud, Beesapt-Mns

II-4) Le plan des Locaux et le sens de circulation



III – Les Intentions éducatives

III-1) Nos valeurs fortes

Les enfants et les jeunes sont des adultes en devenir. Les accueillir hors de leur espace familial et scolaire c'est créer pour eux un lieu de repères en garantissant une sécurité physique, affective et matérielle tout en développant leur autonomie, leur socialisation et leur sens de la citoyenneté. L'épanouissement de l'enfant, tant physique que psychologique, est au cœur des préoccupations de la structure.

Toutes les activités proposées viseront à impliquer l'enfant autour du jeu et du loisir. Ce projet éducatif des accueils de loisirs traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes. Il se fixe comme fondement 6 valeurs fortes :

Les valeurs de la république :

La liberté

La fraternité

L'égalité

Les autres valeurs :

La laïcité

Le respect

La citoyenneté

III-2) Nos objectifs pédagogiques

POUR LES ENFANTS

Favoriser la découverte par la transmission.

Développer les notions de bien vivre ensemble

Développer l'autonomie de l'enfant pour lui faciliter son épanouissement et son bien être.

PARENTS et FAMILLES

Mettre en place des temps d'échanges Parents/Enfants/Animateurs dès que possible

Communiquer sur les réalisations des enfants et le travail des animateurs

Associer les parents à la réalisation de projet

ÉQUIPES (Pédagogique et technique)

Garantir une cohésion d'équipe au service du projet de la structure

Mettre en place un cadre agréable et réglementaire pour les animateurs

IV – Le plan mercredi

L'organisation du temps scolaire à Cholet, avec une semaine de 4 jours depuis la rentrée 2018, permet de réinvestir le mercredi et de lui redonner une nouvelle place dans la semaine de l'enfant. La prise en compte de l'évaluation du précédent Projet Éducatif De Territoire (PEDT), le retour sur expériences, les nouveaux partenariats développés et la qualité des relations avec les familles sont autant d'éléments œuvrant pour un "nouveau" mercredi au cœur de la semaine de l'enfant.

La réflexion menée à l'occasion de cette nouvelle organisation a permis de réinterroger la place du mercredi et ainsi lui redonner tout son sens dans les différents projets des accueils de loisirs organisés par Cholet Animation Enfance.

Quatre axes ont été déclinés comme suit, et devront être notre socle commun en termes de projets.

AXE 1 – Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires.

AXE 2 – Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap.

AXE 3 – Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants.

AXE 4 – Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale. (Œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.)

Aussi l'équipe pédagogique de Nougatine devra pour cette année réfléchir à mettre en place des animations de qualité, favorisant les échanges entre les différents partenaires du territoire Choletais et les enfants accueillis. Elle devra également s'assurer de la cohérence des animations mises en place selon les différents projets des divers interlocuteurs de ces mêmes enfants.(Écoles, Club sportifs, établissements culturels...)

Le site des Noues nous permet déjà de développer des ateliers autour de l'environnement grâce à la maison de la nature située sur place. Il est aussi possible d'organiser plusieurs initiations sportives grâce à l'ensemble du matériel mis à disposition, ainsi qu'à la présence d'un éducateur sportif dans nos équipes.

Le dispositif FLAAEH de la Caf nous aide également pour mettre en place un accueil le plus adapté possible

V – Les temps de l'enfant

– TEMPS D'ACCUEIL :

L'accueil du matin se déroule de 7 h à 9 h15 sur Kennedy et de 8 h à 9 h 30 sur les Noues.

Différents espaces sont proposés pour un accès autonome aux activités proposées. Les enfants les rejoignent selon leurs envies. Un-e animateur/trice référent-e se consacre à l'accueil des familles. Chaque enfant dépose ses affaires (vêtements, sac à dos...) au même endroit tous les jours. Pour raison de covid-19, il est demandé aux familles de ne pas entrer dans l'enceinte du centre.

Des temps de transports (navette Kennedy et lignes de dessertes urbaines) sont proposées aux familles dans un souci de simplicité, praticité et de développement durable.

– TEMPS CALMES :

Le temps calme a lieu après le déjeuner, de 13 h15 à 14 h 15. Comme pour les temps d'accueil, les enfants pourront rejoindre, selon leurs envies, différentes activités calmes qui favorisent le repos de leur organisme et leur digestion.

– TEMPS LIBRES :

Les temps libres se déroulent en sécurité, sous la surveillance des animateurs/trices. Ils peuvent se dérouler en extérieur ou en intérieur selon les choix des enfants.

Ces temps peuvent être utilisés pour mettre en place une activité proposée par les enfants durant la semaine. Des retours au calme sont prévus le matin et l'après-midi pour déjeuner et goûter sereinement.

– TEMPS DE REPAS et de GOÛTER:

Le repas est un temps de vie collective important. C'est également un moment d'écoute et d'échange. Les enfants et l'équipe mangent ensemble. L'équipe veillera à ce que chaque enfant dispose de son déjeuner et le prenne dans des conditions satisfaisantes. Le lavage des mains doit être effectué avant et après le repas.

Le goûter est fourni par le centre dans un souci d'équilibre alimentaire. Il s'agit d'un temps calme, collectif et convivial qui se passera au sein de chacun des groupes.

– TEMPS DE TRANSPORT :

La réglementation en vigueur doit s'appliquer aux transports proposés dans le cadre des ACM notamment ceux utilisés pour amener les mineurs sur le lieu d'accueil et pour les ramener. Les véhicules utilisés devront faire l'objet d'un nettoyage régulier dans les mêmes conditions que celles applicables aux locaux.

Des " chefs de convoi " sont nommés pour chaque transport organisé au sein de l'ACM. Il a alors pour mission de vérifier le nombre de personnes, montants et descendants du transport et doit avoir en sa possession la liste des personnes présentes nominativement dans ce convoi.

– TEMPS D'ATELIER :

Le programme élaboré par l'équipe d'animation concrétise les objectifs pédagogiques en activités concrètes suivant les périodes de l'année et les thèmes choisis.

L'activité n'est pas une fin en soi, elle sert des intentions éducatives et s'articule avec l'ensemble du programme grâce à un fil conducteur : une histoire, un scénario sur la période ou une production finale. La place des enfants est centrale et l'animation pourra être interrompue ou modifiée si besoin. L'équipe veille à ce que les objectifs pédagogiques soient atteints, à ce que les enfants prennent du plaisir et s'approprient les activités.

Des sorties à proximité du centre pourront être organisées avec les précautions suivantes :

- intérêt pédagogique en lien avec le projet,
- trousse de secours, photocopies de fiches sanitaires si besoin,
- repérage et documentation,
- temps calme préalable,
- matériel pédagogique si besoin.

Le trajet jusqu'au lieu de la sortie doit être un moment sécurisé, éducatif faisant partie de l'activité. Un enfant peut aussi choisir de ne rien faire. C'est tout de même à l'équipe pédagogique de lui faire prendre conscience de l'intérêt de participer.

LES ACTIVITÉS PHYSIQUES et SPORTIVES :

Des activités physiques et sportives peuvent être organisées dans les ACM, Elles sont organisées dans l'enceinte de l'accueil ou à proximité immédiate de celui-ci. Si elles sont organisées à l'extérieur de l'accueil, des mesures d'encadrement et de tenues spécifiques peuvent être appliquées... (Gilet jaune...) Les mineurs reçus en ACM peuvent également pratiquer des activités physiques et sportives **au sein des équipements sportifs**

LES CHOIX D'ACTIVITÉS :



Au cours de cette année, les enfants vont pouvoir choisir parmi :

- **Des activités calmes et posées** : activités manuelles, activités de concentration, activités réalisées au calme, lecture, relaxation, ou bien installés autour d'une table, peinture, découpage, collage....
- **Des activités dynamiques** : des petits jeux à règles, des ateliers sportifs, des parcours à vélo ou sportifs autour de l'étang, des constructions de cabanes, des " kermesses " ou autre grande chasse au trésor et plein d'autres grands jeux si appréciés des enfants...
- **Des activités autour d'un projet** : celles-ci auront lieu sur plusieurs journées avec un fil conducteur ou bien une thématique commune. Ce sera là aussi l'occasion pour nos équipes d'animation de transmettre leur savoir faire autour d'un projet commun au groupe avec une finalité recherchée.

Ces activités ont deux intérêts :

- impliquer l'enfant sur plusieurs séances,
- proposer des animations plus importantes, plus structurées.

VI – Évaluation du projet

L'évaluation des moyens et méthodes mis en œuvre par l'équipe d'animation pour atteindre les objectifs fixés se fera régulièrement au cours de réunions hebdomadaires. Des réunions les mardis matin sont mis en place afin de permettre à l'équipe de :

- Planifier son programme d'animation.
- Faire du rangement régulièrement
- S'interroger sur nos pratiques d'animation.
- S'interroger sur la cohérence de notre projet.

Chacun aura à cœur d'analyser sa pratique en dressant un bilan des animations qu'il propose et aussi en interrogeant les enfants sur leur ressenti, leurs réactions, leurs intérêts.

L'analyse est basée sur les retours exposés par les animateurs en rapport aux difficultés rencontrées dans l'organisation générale et aux réactions des enfants.

L'analyse est également basée sur les retours des familles, parents de l'enfant. Toutes les remarques faites lors des rencontres avec les équipes sur les temps d'accueils ou lieux de garderies et lignes de bus doivent être prises en compte. Des échanges plus individualisés avec l'équipe de direction sera possible également si des familles en ressentent le besoin pour discuter du projet et du fonctionnement du centre.

Les différents points abordés seront alors :

- L'adaptation des locaux, et la cohérence de l'aménagement des espaces.
- La répartition de l'animateur sur les postes et l'attitude adoptée (vigilante, constante, rapprochée)
- Les relations avec les partenaires (parents, accueil administratif, équipe cuisine et entretien, chauffeurs de bus...)
- Un retour sur les rythmes individuels des enfants (frottements des yeux, endormissements, dynamique de groupe lors des activités...)
- La sécurité (consignes, règles de vie) et les mesures prises pour la garantir (Exercice incendie, plan Vigipirate, exercice attentat...)
- Les projets d'activités, plannings, les besoins en matériel
- L'échange sur les pratiques (fonctions, échanges des compétences...)
- L'évolution de l'autonomie de l'enfant